PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ACTON



## **MUNICIPALITÉ D'UPTON**

810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0
Téléphone: 450 549-5611 -- Télécopieur: 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca -- Site internet: www.upton.ca

## **AVIS PUBLIC**

## Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Denis Meunier, directeur général par intérim, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 à 20h00, en la salle du Conseil du bureau municipal sise au 810 rue Lanoie à Upton, le Conseil prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot numéro: 1 957 405.

Adresse: 1026, rue des Lys.

Dérogation demandée : Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire isolée dans la cour avant du

bâtiment principal et à une marge de recul avant de 3,0 mètres. Un bâtiment accessoire isolé est interdit dans la cour avant d'un bâtiment principal tel que stipulé à l'article 6.2.2 du règlement de zonage 2002-90. La marge de recul avant minimale, pour la zone 511, est de 10,0 mètres tel que stipulé à l'article 2.3 et à la grille des usages principaux et des normes du règlement de zonage 2002-90.

Lors de ladite séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande selon la procédure de consultation écrite conformément au décret du gouvernement du Québec applicable en contexte de pandémie.

## PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, en transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 à 8h30, soit par la poste à : Monsieur Denis Meunier, directeur général et greffier-trésorier par intérim, Municipalité d'Upton, 810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0 ou par la chute à courrier du bureau municipal situé à la même adresse, ou encore par courriel à : dg@upton.ca.

Tous les documents qui se rapportent à la demande de dérogation mineure peuvent être consultés au bureau municipal du lundi au jeudi, entre 8h30 et 12h00 et 13 h00 et 16h30 en prenant rendez-vous au 450 549-5611 ou en effectuant une demande par courriel à dg@upton.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Donné à Upton, ce 3 février 2022.

Denis Meunier